

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2024.00112**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 25/03/2024**

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002294
Commission	<b>Santé - Solidarité - Handicap - Séniors</b>		
Direction en charge	Séniors Solidarité		
Objet	Soutenir les actions en faveur des personnes âgées pour bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges - Attribution de subventions - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

**Présents**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Pouvoirs**

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**Absents-Excusés**

M. Gilles ARTIGUES

**Secrétaire de séance**

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela, la Ville de Saint-Étienne fait en sorte que chaque génération s'épanouisse. Une société de la longévité doit faciliter la vie des seniors et de leur entourage. Le bien vieillir est un impératif. La Ville de Saint-Étienne y répond par une organisation urbaine et des services adaptés et par une multiplicité d'habitats convenant à tous.

## ■ Motivation et opportunité

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable, la Ville de Saint-Étienne participe au financement d'associations œuvrant auprès des seniors en leur octroyant des subventions de fonctionnement et de projet.

Les associations concernées contribuent directement à l'objectif de tendre vers la société de la longévité qui vise à garantir à nos seniors de vivre avec intensité et plaisir leur temps libre.

Elles s'inscrivent de la même manière dans le cadre de la reconnaissance "ville inclusive et durable" attribuée à la Ville de Saint-Étienne par l'UNESCO, qui distingue les villes engagées en faveur de l'inclusion de tous les citoyens dans la société, dont les personnes âgées.

Par ailleurs, une subvention spécifique "festivités au profit des seniors" est versée aux associations, qui organisent une fois dans l'année des festivités au profit de nos aînés. Elle est fixée à 12 euros par adhérent domicilié à Saint-Étienne.

## ■ Contenu

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes :

### 1 – Fonctionnement :

NOM DE LA STRUCTURE	MONTANT PROPOSE
Groupement des anciens commerçants des halles de Saint Etienne	300.00 €
Office stéphanois pour les aînés	125 000.00 €
Rencontre	250.00 €
Jusqu'à la mort accompagner la vie	4 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>129 550.00 €</b>

### 2 – Projets :

NOM DE LA STRUCTURE	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT PROPOSE
Club associatif « Bel horizon »	Repas festif	264.00 €
Come see too	Offrir des balades interactives aux personnes âgées	1 000.00 €
Les ateliers de la découverte	Ateliers de création audio cinéma pour les personnes âgées	5 500.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 764.00 €</b>

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

### TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			136 314.00€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>00.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>136 314.00 €</b>	<b>00.00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>00.00 €</b>		<b>136 314.00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 136 314,00 €,
- approuver la signature de la convention financière entre l'Office stéphanois pour les aînés et la Ville de Saint-Etienne,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

*"Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre de leur dossier de demande de subvention".*

## ■ Décision

### Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,  
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE